

Autres dénominations : Aide-soignant à domicile / Aide-soignante à domicile • Aide-soignant hospitalier / Aide-soignante hospitalière

Présentation du métier

L'aide-soignant(e) assiste l'infirmier/l'infirmière dans les activités quotidiennes de soins. Il / Elle contribue au bien-être des malades, en les accompagnant dans tous les gestes de la vie quotidienne et en aidant au maintien de leur autonomie.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec le Diplôme d'Etat d'Aide-soignant -DEAS-.

Des formations complémentaires (prise en charge de la personne âgée démente, accompagnement de fin de vie, ...) peuvent être requises.

Le permis B peut être exigé pour l'intervention à domicile.

Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

Compétences professionnelles

- Collaborer avec l'ensemble des intervenants à la réalisation d'un objectif commun
- Distribuer les repas et collations au patient/résident selon les besoins ou la prescription médicale
- Entretien, nettoyer du matériel, un outil ou un équipement
- Entretien, nettoyer un espace, un lieu, un local
- Informer le patient/résident sur les modalités de séjour dans le service (installation en chambre, horaires de visite, ...), le mode d'intervention à domicile
- Manipulation d'équipement (lit médicalisé, lève malade, ...)
- Mesurer les paramètres vitaux du patient/résident, contrôler les dispositifs et appareillages médicaux et transmettre les informations à l'infirmier
- Protocoles de lutte contre les infections nosocomiales
- Réaliser des soins d'hygiène corporelle, de confort et de prévention
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Règles d'hygiène et d'asepsie
- Repérer les modifications d'état du patient
- Soins de nursing
- Surveiller l'état général du patient/résident, lui distribuer les médicaments et informer l'infirmier des manifestations anormales ou des risques de chutes, escarres, ...
- Techniques de manipulation de patient

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de discrétion
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de réactivité
- Gérer son stress
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient.](#)